

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue le **28^e** jour du mois d'**avril** de l'an **2015**, à 19 h 30, à la salle du conseil située au 396, rue Mgr L'Heureux, à Wotton, à laquelle sont présents :

Présences : Katy St-Cyr, mairesse
Dominique Morin, conseiller
Michel McDuff, conseiller
Karine Grenier, conseillère
Nicole Gagnon, conseillère
Anouk Wilsey, conseillère
Mathilde Noël, conseillère

Avis de convocation

La mairesse fait la lecture de l'avis de convocation.

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

**AVIS DE CONVOCATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DE LA MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

À : Katy St-Cyr, Mairesse
Anouk Wilsey, conseillère
Dominique Morin, conseiller
Mathilde Noël, conseillère
Michel McDuff, conseiller
Karine Grenier, conseillère
Nicole Gagnon, conseillère

AVIS VOUS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée Me Katherine Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Wotton, qu'une séance extraordinaire du conseil est convoquée pour être tenue à la salle du conseil, 396, rue Mgr l'Heureux, Wotton, le **28^e** jour du mois d'**avril** de l'an **2015**, à 19 h 30;

QUE seuls les sujets suivants seront pris en considération :

1. Ouverture de la séance
- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
2. Autorisation de signature de la lettre d'entente entre la partie patronale et la partie syndicale concernant la poste de secrétaire
3. Autorisation d'affichage du poste de secrétaire
4. Période de questions sur les sujets ci-haut mentionnés
5. Levée de la séance

DONNÉ À WOTTON, CE 22 avril 2015

Me Katherine Beaudoin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Katy St-Cyr, mairesse, constate le quorum à 19 h 30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Me Katherine Beaudoin, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée. Avant de débiter, madame la mairesse avise les personnes présentes que la séance sera enregistrée.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2015-04-154

*Sur proposition de Karine Grenier
Il est unanimement résolu*

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

- 1. Ouverture de la séance**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 2. Autorisation de signature de la lettre d'entente entre la partie patronale et la partie syndicale concernant la poste de secrétaire**
- 3. Autorisation d'affichage du poste de secrétaire**
- 4. Période de questions sur les sujets ci-haut mentionnés**
- 5. Levée de la séance**

ADOPTÉE

2 AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE ENTRE LA PARTIE PATRONALE ET LA PARTIE SYNDICALE CONCERNANT LA POSTE DE SECRÉTAIRE

Résolution 2015-04-155

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de réintégrer le poste de secrétaire dans la convention collective des employés municipaux de la Municipalité de Wotton et que, pour ce faire, une lettre d'entente doit être signée par la partie patronale et la partie syndicale;

*Sur proposition de Mathilde Noël
Il est unanimement résolu*

QUE la municipalité mandate et autorise la mairesse et la directrice générale et secrétaire à signer pour et au nom de la municipalité la lettre d'entente portant le numéro 6 (2015).

ADOPTÉE

3 AUTORISATION D'AFFICHAGE DU POSTE DE SECRÉTAIRE

Résolution 2015-04-156

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière adjointe, madame Caroline Larose, a avisé le conseil municipal et la direction qu'elle quitterait ses fonctions dans la ou vers la semaine du 6 juillet 2015 et qu'il devient opportun de combler le poste avant son départ;

Sur proposition de Anouk Wilsey
Il est unanimement résolu

QUE la municipalité mandate et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à afficher le poste de secrétaire sur le site Internet d'Emploi-Québec et celui de Québec Municipal.

QUE le conseil municipal profite de l'occasion pour remercier madame Caroline Larose et lui souhaiter un bon succès dans ses projets futurs.

ADOPTÉE

4 PÉRIODES DE QUESTIONS

Une période de questions maximale de 30 minutes portant uniquement sur les points à l'ordre du jour est prévue.

5 LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2015-04-157

Sur proposition de Michel McDuff
Il est unanimement résolu

QUE la séance soit levée à 19 h 33.

ADOPTÉE

La mairesse

La directrice générale et secrétaire-trésorière

Katy St-Cyr

Me Katherine Beaudoin